

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 69 (1918)
Heft: 2

Rubrik: Cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ment avec le sapin et le hêtre, dont l'enracinement est plus profond et les ennemis moins nombreux.

Le remède consiste donc dans la création de peuplements mélangés, composés de deux ou plusieurs essences principales susceptibles de se prêter appui. Mais, comme il est prouvé que la forêt régénérée par voie naturelle donne encore des sujets plus robustes que ceux de cultures — la question de la provenance des graines joue un rôle important ici — il s'en suit que, sauf circonstances spéciales, les peuplements naturels doivent toujours être préférés aux peuplements artificiels. La méthode des coupes rases a été trop longtemps adoptée chez nous et on ne doit plus l'employer que là où on ne peut procéder autrement.

Ed. Buchet, inspecteur forestier.

CANTONS.

Zurich. M. *Oscar Bader*, de Regensdorf, vient d'être appelé comme deuxième assistant à l'inspection cantonale des forêts.

Berne. M. *Emile Neuhaus*, inspecteur forestier du XV^e arrondissement à Moutier, a été appelé à la tête de la conservation forestière du Jura, où il succède à M. le professeur Pulfer.

Fribourg. M. *Emile Noyer*, expert forestier, vient d'être nommé adjoint à l'Inspection cantonale des forêts, avec entrée en fonction au 1^{er} janvier 1918.

Grisons. M. *Christian Zinsli*, administrateur des forêts de la commune de Schuls, a été appelé comme inspecteur forestier de la ville de Coire; il succède à M. A. Henne, devenu inspecteur forestier fédéral.

Argovie. La commune bourgeoisiale de *Zofingue* a vendu, le 10 décembre 1917, les bois sur pied de la coupe 1918 de ses forêts. Le façonnage a lieu par les soins de l'administration forestière; cubage sous écorce.

Les 3773 m³ mis en vente comprenaient exclusivement de l'épicéa, du sapin et environ 200 m³ de pin Weymouth. Répartis en 39 lots, leur vente aux enchères fut expédiée en moins d'une heure et demie. Le produit total s'est élevé à 258.839 fr., correspondant à un prix moyen de fr. 68,60 par mètre cube.

Les prix atteints ont dépassé notablement ceux de fin 1916, surtout pour les assortiments de fortes dimensions. Les lots de pin Weymouth ont été tout spécialement recherchés. Leur prix a varié entre 126 et 130 fr. le m³, tandis qu'un an auparavant, il avait oscillé entre 75,50 et 80 fr.

Vaud. † *Ami Parisod*, garde forestier de triage à Glion. Au commencement de janvier est décédé à Glion, après une assez longue maladie, le garde de triage A. Parisod, à l'âge de 60 ans.

Garde forestier de la commune des Planches-Montreux depuis 1890, il avait été nommé garde de triage en 1905, lors de la création dans le canton de Vaud de ce poste nouveau. Les forêts de ce triage, qui

étaient avant 1890 dans un état d'abandon et de réel désordre, ont grandement bénéficié de l'activité du défunt. Il a su, en particulier, établir plusieurs pépinières qui étaient de vrais modèles et il a eu le mérite de regarnir rapidement les nombreux vides qui trop longtemps déparaient les forêts de cette commune. Il est équitable de dire que l'autorité communale ne lui a jamais marchandé les moyens de remplir complètement sa tâche. C'est qu'aussi par son zèle, par sa scrupuleuse conscience et la haute conception qu'il avait de son devoir il possédait la pleine confiance de ses supérieurs. Jamais confiance ne fut mieux placée.

Le garde Parisod s'en va, fauché en pleine activité alors que sa robuste constitution semblait lui promettre encore de nombreuses années d'un fécond labeur. Principal collaborateur au travail de rénovation du domaine forestier des Planches, l'œuvre de ce modeste fonctionnaire lui survivra. Et, en ces temps où la guerre a augmenté si fabuleusement la valeur des produits de la forêt, on reconnaîtra toujours mieux les grands mérites de celui qui, simplement, a consacré toute sa vie à embellir et à enrichir les futaies dont il avait la garde.

De tels exemples sont bienfaisants. On ne saurait trop le rappeler; car se rend-on compte de la beauté d'une telle existence, de son utilité et aussi de toute la force de caractère qu'elle réclame souvent?

Nous avons eu le privilège de compter Ami Parisod parmi nos collaborateurs immédiats durant 17 ans. Il était devenu un véritable ami. Aussi son départ prématuré nous plonge-t-il dans un profond chagrin. Nous présentons à sa veuve et à ses enfants, qui le chérissaient tendrement, l'expression de notre sympathie émue. Les gardes de triage qui ont connu Ami Parisod garderont de cet excellent collègue, toujours obligeant, le souvenir le meilleur. H. B.

— M. Simon Combe, d'Orbe, vient d'être nommé forestier aménagiste à Lausanne.

BIBLIOGRAPHIE.

Gouvernement général de l'Algérie. Bulletin de la Station de recherches forestières du Nord de l'Afrique. 4^e fascicule (octobre 1916) et 5^e fascicule (septembre 1917).

Nous avons présenté à nos lecteurs, dans l'avant-dernier cahier du Journal, le Bulletin de la Station de recherches forestières de l'Afrique française, et analysé déjà le contenu des trois premiers fascicules.

Le 4^e fascicule contient 3 mémoires.

D^r L. Trabut. **Les poiriers indigènes dans l'Afrique du Nord.**

Cette étude présente de l'intérêt surtout pour la géographie botanique. Les poiriers indigènes occupent des stations très différentes; une espèce végète admirablement sur les tufs en compagnie du pin d'Alep. Au Maroc, un autre *Pirus* vigoureux dispute la place aux chènes-liège dans des sols sablonneux. Sur certains points de la forêt de la Mamora, il forme un tiers du boisement. L'auteur décrit quelques espèces nouvelles: *Pirus gharbiana* Trab., *mamorensis* Trab.